

# PHOTOGRAPHE

Identification du métier	
Branche d'Activité Professionnelle (BAP)	Culture, communication, production et diffusion des savoirs
Famille professionnelle (FP)	Productions audiovisuelles, productions pédagogiques et Web
Emploi-type /Corps Referens Catégorie	Technicien-ne photographe Cat. B

## Mission

La.le photographe prend part au chantier des collections et au récolement, mené sous la responsabilité de la.du Conservateur.rice des collections. Elle.il contribue au référencement des collections et leur valorisation scientifique. Elle.il participe également à la couverture photographique des expositions temporaires et de l'exposition permanente.

## Activités principales

- Organiser le planning des prises de vues en respectant les délais et les contraintes du travail des équipes : service scientifique, service inventaire, service de la régie des œuvres, atelier de restauration
- Effectuer les prises de vues demandées et maîtriser les contraintes techniques des prises de vue : installer l'œuvre, concevoir et implanter l'éclairage, adapter le matériel de prise de vue en veillant à ne pas porter atteinte à l'intégrité et à la conservation des œuvres et en respectant le cahier des charges : qualité, définition, fond, cadrage, angles de prise de vue spécifiés dans la commande
- Sélectionner les images, procéder à l'étalonnage et la retouche des fichiers et les transmettre au commanditaire
- Nommer, organiser, indexer et archiver les fichiers pour enrichir la base de gestion des collections du musée
- Suivre et évaluer les évolutions techniques du milieu professionnel afin d'optimiser la production photographique
- Gérer et organiser les stocks, les consommables et le matériel du studio photographique
- Assurer la maintenance du matériel : éclairage et prise de vue
- Présenter les activités du studio aux publics accueillis dans les réserves

Compétences mises en œuvre pour la réalisation de la mission	
Connaissances	Techniques de photographie d'œuvres muséales en studio Règles de la conservation préventive
Savoir-faire	Manipuler le matériel mis à disposition Manipuler des œuvres patrimoniales Mettre en oeuvre les techniques de photographie adaptées Prendre en compte un contexte, une contrainte
Savoir-être	Etre rigoureux Capacité d'adaptation Sens des responsabilités

### Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Hiérarchiques : cheffe du Département du développement des Patrimoines du Musée des arts et métiers

Fonctionnelles : tous services du Département du développement des Patrimoines

Candidature à envoyer à : [tony.basset@lecnam.net](mailto:tony.basset@lecnam.net) et [drh.recrutement@cnam.fr](mailto:drh.recrutement@cnam.fr)

**Lieu de travail** : 218 avenue du Président Wilson 93210 Saint-Denis

**Temps de travail** : 37h30 hebdomadaires – 44 CA – 13 ARTT

**Rémunération des fonctionnaires** : prime mensuelle brute cat. B: 250 € (CN et CS) ou 260 € (CE)

**Rémunération des contractuel.le.s** : 1650 € bruts mensuels environ